
Commerce frontalier des produits de seconde main

Cross-border trade of second-hand goods

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/TS 20245:2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5b82d43b-0538-49ab-be79-678cdd6642ce/iso-ts-20245-2014)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5b82d43b-0538-49ab-be79-678cdd6642ce/iso-ts-20245-2014>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/TS 20245:2014

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5b82d43b-0538-49ab-be79-678cdd6642ce/iso-ts-20245-2014>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2014

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Symboles (et abréviations)	2
5 Principes de base	2
6 Biens de seconde main — Exigences relatives à l'évaluation	4
6.1 Facteurs généraux à prendre en considération par les fournisseurs ou les destinataires de biens de seconde main.....	4
7 Détermination de la conformité	5
8 Classification de l'état	5
9 Exigences	6
9.1 Exigences techniques.....	6
9.2 Exigences de sécurité.....	6
9.3 Exigences liées à l'environnement.....	6
10 Surveillance du marché	7
10.1 Collecte des évaluations et des réclamations.....	7
Bibliographie	8

[ISO/TS 20245:2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5b82d43b-0538-49ab-be79-678cdd6642ce/iso-ts-20245-2014)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5b82d43b-0538-49ab-be79-678cdd6642ce/iso-ts-20245-2014>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir <http://www.iso.org/directives>).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevet reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires. <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5b82d43b-0538-49ab-be79-678cdd6642ce/iso-ts-20245-2014>

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/PC 245, *Commerce frontalier des biens de seconde main*.

Pour les besoins de la recherche sur les normes de commerce frontalier des produits de seconde main, les utilisateurs sont encouragés à partager leurs points de vue sur l'ISO 20245:2014 et leurs priorités pour les changements dans les futures versions du document. Cliquer sur le lien ci-dessous pour participer à l'enquête en ligne:

[ISO 20245 online survey](#)

Introduction

Les mouvements frontaliers des biens de seconde main (BSM) existent depuis de nombreuses années, et l'activité commerciale a augmenté de façon exponentielle. La plupart des biens de seconde main sont vendus ou donnés à des pays en développement par des pays développés, et la valeur de ce marché est estimée à plusieurs milliards de dollars. Les consommateurs apprécient le fait de pouvoir acquérir des BSM à faible coût, durables et sûrs, pour lesquels il existe une forte demande et qui constituent une alternative aux biens neufs, vendus à des prix plus élevés. En outre, la réutilisation des biens de consommation est considérée comme un facteur d'efficacité dans la gestion de l'environnement, car elle permet une utilisation plus efficace des ressources que dans le cas de la fabrication de produits neufs, et prend en charge des produits qui seraient autrement destinés aux décharges et à d'autres installations d'élimination des déchets.

Il est généralement admis que les attentes des consommateurs en matière de BSM se situent quelque peu en deçà de celles concernant l'achat de produits neufs, et que ces consommateurs ont l'obligation normale d'examiner physiquement le produit et de se renseigner sur les questions environnementales et de sécurité. Néanmoins, des BSM dangereux et néfastes pour l'environnement peuvent être présents sur le marché, exposant le pays importateur à d'importants risques pour la santé et la sécurité ainsi qu'à des problèmes de gestion des déchets.

Bien qu'il existe des normes, des lois et des directives nationales conçues pour protéger la santé et la sécurité du consommateur et l'environnement dans certains pays, des enquêtes menées entre 2002 et 2005 par des membres du Comité pour la politique en matière de consommation (COPOLCO) et du Comité pour les questions relatives aux pays en développement (DEVCO) de l'ISO, ainsi que par plusieurs comités techniques de l'ISO et de l'IEC, ont révélé d'importantes préoccupations à l'égard du commerce des BSM. Au vu des préoccupations exprimées à l'égard des BSM en termes de santé, de sécurité, de performances environnementales, de maintenance et de réparation, et étant donné le manque apparent de lignes directrices universellement applicables, les participants à ces enquêtes se sont accordés sur le fait que la recommandation de l'élaboration d'une Norme internationale était suffisamment justifiée.

La présente Spécification technique vise à répondre aux préoccupations mentionnées ci-dessus en fournissant une base pour le contrôle des BSM en transit au point d'entrée. Elle établit des critères mesurables permettant d'évaluer les BSM, afin de garantir la protection des consommateurs et de l'environnement. La présente Spécification technique peut être utilisée par les parties importatrices ou exportatrices ou les gouvernements, dans le but d'établir un climat de confiance à l'égard des biens échangés ou donnés.

Il est recommandé de lire la présente Spécification technique conjointement avec les autres normes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement, susceptibles d'avoir un impact sur le commerce de biens de consommation. Trois normes ISO essentielles servent de référence dans ce domaine:

- ISO 10377, *Sécurité des produits de consommation — Lignes directrices pour les fournisseurs*
- ISO 10393, *Rappel de produits de consommation — Lignes directrices pour les fournisseurs*
- ISO 12931, *Critères de performance des solutions d'authentification utilisées pour combattre la contrefaçon des biens matériels.*

Alors que l'application des lignes directrices fournies par la présente Spécification technique et par les autres normes mentionnées ci-dessus reste volontaire, les fournisseurs doivent se tenir continuellement informés de la législation et des règlements en matière d'exportation et d'importation des produits de consommation, et s'y conformer.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/TS 20245:2014

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5b82d43b-0538-49ab-be79-678cdd6642ce/iso-ts-20245-2014>

Commerce frontalier des produits de seconde main

1 Domaine d'application

La présente Spécification technique établit des critères minimaux pour le contrôle des BSM destinés à être commercialisés, vendus, mis en vente, donnés ou échangés entre des pays.

L'objectif de la présente Spécification technique est de protéger la santé et la sécurité des consommateurs et l'environnement dans lequel ils interagissent, dans le cadre de l'utilisation de biens de seconde main.

La présente Spécification technique s'applique aux biens de seconde main qui franchissent au moins une frontière internationale, et dont l'utilisateur final prévu est un consommateur.

La présente Spécification technique ne s'applique pas aux biens refabriqués, remis à neuf ou reconditionnés.

2 Références normatives

Les documents suivants, en totalité ou en partie, sont référencés de façon normative dans le présent document et sont indispensables à son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

Guide ISO/IEC 2, *Normalisation et activités connexes — Vocabulaire général*

ISO/IEC 17020, *Évaluation de la conformité — Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection*

ISO/IEC 17025, *Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais*

ISO/IEC 17050 (toutes les parties), *Évaluation de la conformité — Déclaration de conformité du fournisseur*

ISO/IEC 17065, *Évaluation de la conformité — Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services*

ISO/IEC 17067, *Évaluation de la conformité — Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits*

ISO 31000, *Management du risque — Principes et lignes directrices*

Building Trust — The Conformity Assessment Toolbox

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans le l'Guide ISO/IEC 2 ainsi que les suivants s'appliquent.

3.1

consommateur

particulier achetant ou utilisant des biens, des produits ou des services à des fins privées

[SOURCE: ISO 26000:2010]

3.2

produit de consommation

produit conçu et fabriqué en premier lieu pour, mais pas limité à, l'usage personnel, y compris ses composants, ses différentes parties, ses accessoires, ses instructions d'utilisation et son emballage

Note 1 à l'article: Les définitions légales spécifiques peuvent varier selon les pays.

[SOURCE: ISO 10377:2013]

3.3

importation et exportation

selon leurs connotations respectives, mouvement de biens passant d'une partie à une autre partie

[SOURCE: Adapté de la Convention de Rotterdam]

3.4

destinataire

entité à laquelle les biens sont expédiés

[SOURCE: Adapté de l'ISO 17687:2007]

3.5

biens de seconde main

BSM

les biens de seconde main sont des biens qui ont déjà servi et qui réintègrent le marché pour être vendus ou utilisés par un second (ou plus) utilisateur final

Note 1 à l'article: Pour les besoins de la présente Spécification technique, les produits remis à neuf, reconditionnés ou refabriqués dans le cadre de la note conceptuelle de l'OMC ne sont pas considérés comme des biens de seconde main.

3.6

fournisseur

entité (par exemple fabricant, vendeur, donateur) qui fournit des produits ou des services en vue de satisfaire les exigences du destinataire

[SOURCE: Adapté de l'ISO 11161:2007 et de l'ISO 16431:2012]

3.7

valeur

considération attachée à quelque chose, importance ou mérite

[SOURCE: Oxford English Dictionary]

4 Symboles (et abréviations)

Réservé

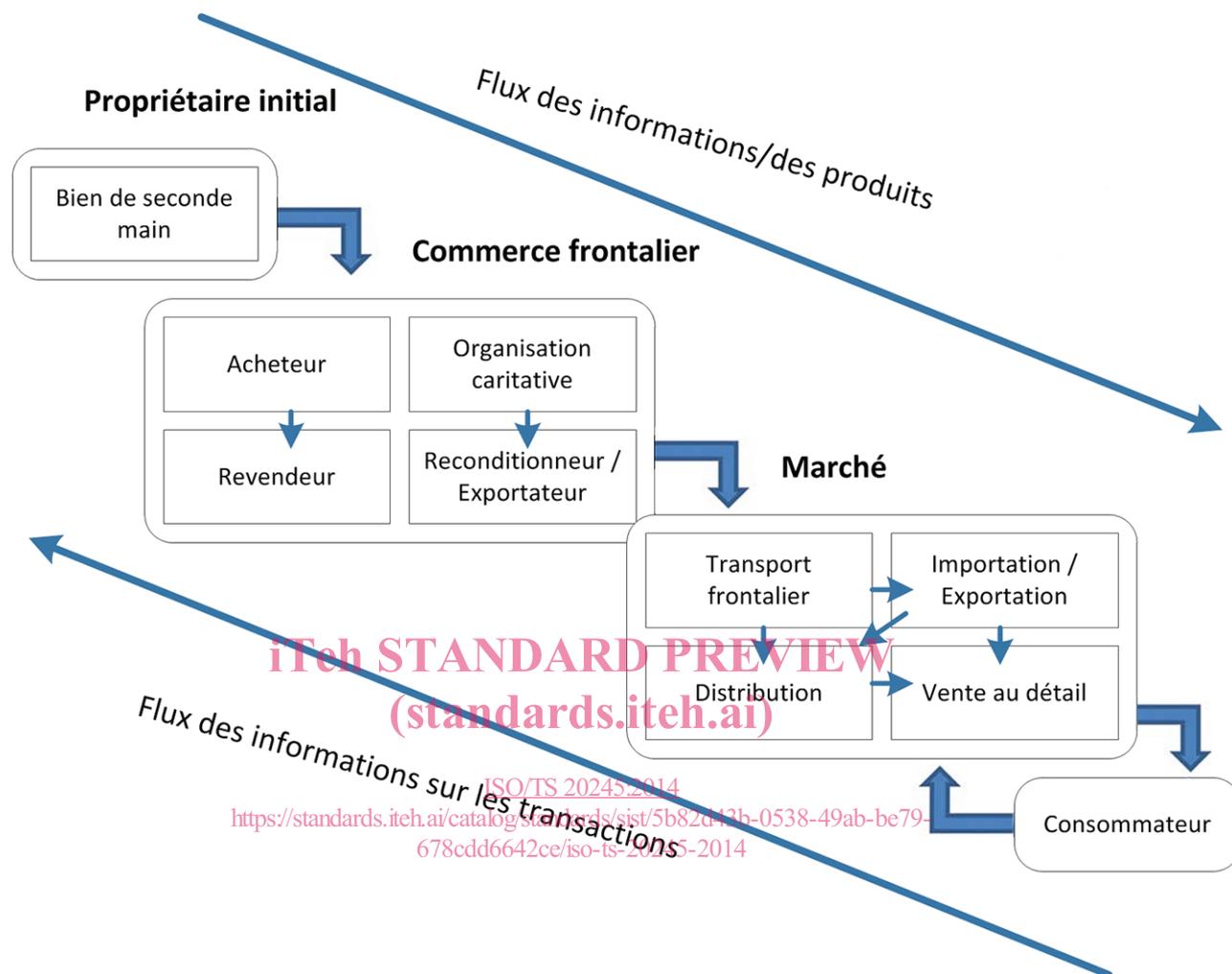
5 Principes de base

Il convient que les biens de seconde main ne présentent pas de risque pour la santé, la sécurité ou l'environnement dépassant les risques généralement admis pour les biens neufs.

Il convient que la qualité, la durabilité et l'aptitude à l'usage des biens de seconde main répondent aux attentes d'un consommateur raisonnable, pleinement conscient du fait que les biens qu'il a acquis sont des biens de seconde main.

Il convient que les biens de seconde main présentent un état tel qu'ils n'entraînent pas immédiatement un problème de gestion des déchets ou qu'ils doivent être mis au rebut seulement après une utilisation minimale.

La [Figure 1](#) illustre le commerce et les mouvements frontaliers caractéristiques de biens de seconde main, depuis le propriétaire initial jusqu'au fournisseur, qui transfère ensuite les biens au marché destinataire dans un autre pays.



NOTE 1 Dans le cadre du commerce frontalier, les biens de seconde main sont souvent traités de différentes manières. Par exemple, dans le cadre du commerce de vêtements usagés, les biens sont collectés dans certains pays, transférés vers un autre pays en vue d'être traités, puis envoyés vers d'autres pays.

NOTE 2 Les biens de seconde main peuvent être commercialisés par le même organisme ou être transférés d'organisme en organisme.

NOTE 3 Le flux des informations/des produits désigne le contenu global de la transaction, du propriétaire initial jusqu'au marché final.

NOTE 4 Le flux des informations sur les transactions se rapporte aux contrats, actes de vente, accords et paiements transférés de l'importateur/acheteur à l'exportateur/vendeur. Ce flux peut inclure de nombreuses parties.

Figure 1 — Schéma du marché des biens de seconde main